

Sujet : [INTERNET] PROJET EOLIEN DES QUATRE CHEMINS - communes de BALLEDEMENT et CHATEAUPONSAC

De : Jean-Marc Guérin <j.marc.guerin@gmail.com>

Date : 26/11/2021 10:48

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Contribution à l'enquête publique du projet éolien « Les Quatre Chemins » sur les communes de Balledent et Châteauponsac

À l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête

Monsieur le Président de la commission d'enquête publique,

Je soussigné Guérin Jean-Marc, retraité demeurant à Nouan le Fuzelier dans le Loir et Cher, vous fait part de mon opposition au projet éolien dit des "Quatre Chemins" sur les communes de Balledent et de Châteauponsac pour les raisons suivantes;

- familier des lieux, je trouve particulièrement dommageable d'y installer ces génératrices monstrueuses qui vont y dénaturer à long terme les paysages environnants, dévaloriser les valeurs patrimoniales et touristiques,
- contribuer fortement à la destruction massive de l'avifaune et des variétés d'insectes diverses présentes sur le site,
- générer d'importantes nuisances sonores et visuelles, pour la population humaine à proximité comme à tout le bio vivant,
- détruire l'attrait touristique et environnemental des lieux, et y compromettre ainsi son développement économique,
- créer des risques de propagation d'incendies et de pollutions atmosphériques, lors de l'embrassement possible des machines,
- impacter négativement et durablement les sols supportant les socles massifs en béton armé...

De plus, il est démontré par les spécialistes de l'énergie, que ce système de production électrique particulièrement coûteux pour le pays, ne justifie pas tous les sacrifices qu'il fait encourir dans sa globalité.

En effet, sa production étant très médiocre et intermittente, elle est particulièrement insécure en termes de régularité et de fiabilité, nécessitant son complément via des centrales à énergies fossiles polluantes et importées, de plus en plus coûteuses, compromettant ainsi notre souveraineté énergétique et notre balance commerciale nationale.

Par ailleurs, aucune de ces machines n'est fabriquée non plus en France, ce qui contribue à une grande destruction d'emplois dans le secteur de l'énergie français, notamment nucléaire.

Partout où l'éolien se déploie, le coût de l'électricité s'envole, au détriment des consommateurs dont les plus précaires finiront par ne plus pouvoir faire face sans aide de l'État, sans parler de la compétitivité des entreprises qui s'en trouve également compromise.

Cette énergie éolienne ne peut donc pas être une solution aux rejets de CO2, ni une solution économique, ni une solution au remplacement d'énergies fossiles qui lui sont obligatoirement associées pour pallier leurs arrêts par défaut de vent.

Que fera t-on le jour où nous n'aurons ni gaz ni vent ?

La liste que j'ai établie ici est loin d'être exhaustive, mais elle montre l'inutile et dommageable sacrifice imposé aux habitants de Balledent et Châteauponsac, comme à toutes les zones rurales concernées, qui se cumule à ceux imposés à tous les français en termes de coûts et de risques globaux encourus par eux.

Veillez agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,
J-M Guérin